



Communiqué de presse

21 septembre 2018

Reportage d'« Envoyé spécial » : La FNADEPA condamne des situations intolérables

Suite au reportage « Maisons de retraite : derrière la façade » d'Envoyé spécial, la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées (FNADEPA), appelle à ne pas faire l'amalgame entre des situations inacceptables et l'ensemble des établissements et réclame une loi enfin à la hauteur des enjeux.

Le reportage « Maisons de retraite : derrière la façade » diffusé hier soir dans l'émission *Envoyé spécial* a révélé des situations scandaleuses et exceptionnelles dans quelques établissements pour personnes âgées.

La FNADEPA, profondément choquée, condamne avec la plus grande fermeté ces situations de maltraitance qui portent atteinte à la dignité des seniors, au professionnalisme des équipes et à la confiance des familles.

Elle ne saurait accepter que de tels dysfonctionnements existent et appelle notamment à la responsabilité des directeurs, garants de la dignité des personnes vulnérables.

Ce reportage ne doit cependant pas jeter l'opprobre sur les 7350 établissements, publics et privés, qui sont des lieux de vie, innovants et conviviaux, et accompagnent 600 000 personnes âgées en perte d'autonomie.

C'est pourquoi la FNADEPA réitère toute sa confiance auprès des professionnels qui se dévouent au quotidien pour maintenir une qualité de vie aux aînés, malgré des budgets et des effectifs insuffisants.

Les contraintes des établissements et services pour personnes âgées sont en effet nombreuses et connues : budgets non revalorisés, équipes épuisées, pénibilité et manque d'attractivité des métiers... alors que la population vieillit et que les besoins en accompagnement s'accroissent. La FNADEPA les a dénoncées à de nombreuses reprises, des reportages et des rapports parlementaires les ont pointées du doigt ces derniers mois.

La feuille de route « Grand âge et Autonomie », présentée par la ministre de la Santé en mai a posé de premiers jalons, notamment en termes budgétaires, pour pallier aux urgences.

Il est indispensable que la loi « Vieillesse » annoncée pour 2019 soit à la hauteur des enjeux. Il est urgent d'agir enfin massivement en faveur de nos aînés !



Contact presse : Marie-Hélène CHALS

01 49 71 55 38/06 07 98 54 03 – direction.adjointe@fnadepa.com

www.fnadepa.com - Twitter : @fnadepa